

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE PAR PROMOTION INTERNE SESSION 2026

Le vendredi 11 septembre 2026 à 11h15 s'est réuni au Centre de Gestion de la Marne, situé 11 rue du Général Edmond Buat à Châlons-en-Champagne, le jury d'examen d'admission de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe par promotion interne.

Membres du jury :

Collège représentant les élus locaux :

Monsieur Alain PAUPHILET, <i>Maire de Sermaize les Bains (51)</i>	Président du Jury
Madame Maryline VUIBLET, <i>11^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental de la Marne, Conseillère départementale du canton des paysages de Champagne (51)</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Monsieur Rudy GARETTE, <i>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe, Directeur du service Lecture Publique à la mairie de Vitry-le- François (51), Représentant de la CAP B au Centre de Gestion de la Marne</i>	Membre
Monsieur Thierry DEPREZ, <i>Attaché de conservation du patrimoine, Directeur des Archives municipales de la Ville de Metz (57)</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Madame Géraldine HETZEL, <i>Chargée d'études documentaires de classe normale, Cheffe du pôle collecte et du contrôle scientifique et technique aux Archives départementales de la Haute-Marne (52)</i>	Membre
Madame Patricia BEAUCOTE, <i>Retraitée du cadre d'emploi des Attachés principaux, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (51)</i>	Membre

I. INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Les Procès-verbaux de déroulement de l'épreuve orale n'indiquent aucun incident.

II. RUPTURE D'ANONYMAT- RESPECT DU REGLEMENT

Aucun non-respect du règlement n'a été constaté pendant l'épreuve orale.

III. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée le 08 Septembre 2026 au Centre de Gestion de la Marne, à Châlons-en-Champagne.

IV. RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice de l'examen.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :

- Spécialité Bibliothèque : à 11/20 ;
- Spécialité Archives : à 11/20 ;
- Spécialité Musée : à 11/20.

Le jury a souverainement déclaré admissibles :

- 5 candidats dans la spécialité Bibliothèque ;
- 2 candidats dans la spécialité Archives ;
- 4 candidats dans la spécialité Musée.

Le jury a souverainement déclaré 11 candidats admis.

CENTRE DE GESTION DE LA MARNE
EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE

Spécialité BIBLIOTHEQUE

CANDIDAT ADMIS

Madame GREBIL Milca
Madame HOTTON Marjorie Isabelle Agnès
Madame LAHMADI Zahira
Madame POULAIN Véronique
Madame VOILLEMONT Karine

Fin de liste
Cette liste comporte 5 candidats

**EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE**

Spécialité ARCHIVES

CANDIDAT ADMIS

Monsieur ETIENNE Grégory
Madame MORIN Fanny

Fin de liste
Cette liste comporte 2 candidats

**EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE**

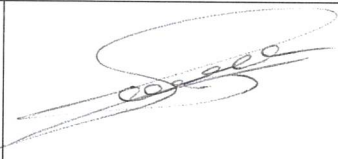
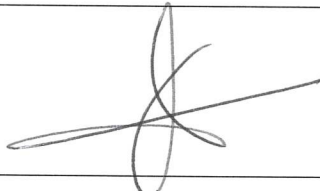
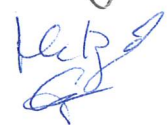
Spécialité MUSEE

CANDIDAT ADMIS

Monsieur BARDOT Jean-Pierre
Madame CAREMELLE Sarah
Madame CHANNAUX Aurélia
Madame POIRRIER-MASSARD Claudine

Fin de liste
Cette liste comporte 4 candidats

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :

<i>Monsieur Alain PAUPHILET</i> Président du Jury	
<i>Madame Maryline VUIBLET</i>	
<i>Monsieur Rudy GARETTE</i>	
<i>Monsieur Thierry DEPREZ</i>	
<i>Madame Géraldine HETZEL</i>	
<i>Madame Patricia BEAUCOTE</i>	